



CCI SAÔNE-DOUBS



Explorer un métier
pour bien
s'orienter



MINI STAGE DECOUVERTE

Pour quoi faire ?

Explorer un métier pour bien s'orienter

Combien de temps ?

1 à 5 jours maximum par stage, mais autant de fois que tu le souhaites !

Pour qui ? Quand ?

- > Collégiens (4^{ème} et 3^{ème}) et lycéens, pendant les vacances scolaires
- > Etudiants, en dehors des semaines réservées aux cours et au contrôle de connaissances

Dans quelle structure ?

Dans une entreprise, une administration, une association, chez un professionnel libéral...

Que voudrais-tu faire comme métier



Face à la multitude de choix possibles... pas facile de répondre à cette question !

Si tu hésites, **le mini-stage découverte est la solution**. C'est l'occasion de :

- te familiariser avec le monde du travail et vivre la réalité des professions
- découvrir l'entreprise et ses différents métiers
- choisir ta filière et concrétiser ton projet professionnel
- te faire connaître d'un employeur pour un futur contrat en alternance...

QUELLE EST LA DÉMARCHE?



- 1.** Retirer une convention de stage auprès de la CCI (coordonnées ci-dessous)
- 2.** Lire l'intégralité de la convention pour que tu sois totalement informé(e)
- 3.** Faire signer la convention de stage à l'entreprise et à tes parents en 3 exemplaires. La signature des parents est obligatoire, si tu es mineur(e)
- 4.** Indiquer sur cette convention le métier que tu veux découvrir
- 5.** Envoyer la convention à la CCI par courrier (en 3 exemplaires) ou par mail

CONTACT



CCI Saône-Doubs - Pôle orientation

Tes conseillers :
Marie-France CONSTANTIN
Sandrine LALLEMAND



03 81 25 25 70



orientation@saone-doubs.cci.fr

www.saone-doubs.cci.fr



CCI BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

